



Service Municipal des Sports
03 80 48 92 07

**A déposer lors de l'inscription
à la piscine à partir :
du 04 septembre 2017-17h30**

PISCINE MUNICIPALE
Place Coubertin
21800 Cheigny-Saint-Sauveur
03 80 43 60 41
piscine@cheigny-saint-sauveur.fr

**Apprentissage natation « Adultes » - saison 2017/2018
(fiche réservée aux Chevignois)**

FONCTIONNEMENT

L'activité apprentissage natation « adultes » s'adresse aux personnes **ayant une forte appréhension liée au milieu aquatique**. Elle fonctionne de manière collective du 13 septembre 2017 à fin mai 2018 le mercredi matin de 10h00 à 10h45 (l'activité ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires). **L'effectif est limité à 10 personnes (5 personnes par maître-nageur)**. Les séances annulées pour problèmes techniques notamment ne seront pas reportées et ne feront l'objet d'aucun remboursement.

TARIFS (fixés par délibération municipale n° 136 en date du 13 décembre 2016)

Tarifs Chevignois : 188 €* (ou 2 x 94 €)

* Les chèques doivent être remis à l'inscription (possibilité de régler en 2 fois débités en oct. et nov.).

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription ne sera validée que lorsque le dossier aura été rendu complet avec :

- feuille d'inscription lisiblement et entièrement remplie,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- certificat médical de non contre indication à la pratique de l'activité (de moins de 3 mois),
- règlement par carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

✂.....**partie à remettre à l'inscription**.....

Je soussigné Madame, Monsieur souhaite être inscrit(e) à l'activité apprentissage natation collectif « adultes » le mercredi de 10h00 à 10h45.

Je reconnais être majeur et donne au responsable de l'activité l'autorisation de prendre toute décision qu'il jugera utile et autorise un médecin à intervenir s'il en juge la nécessité.

Assurance : les participants doivent vérifier que leur assurance « Responsabilité Civile » couvre bien l'activité choisie.

La ville de Cheigny-Saint-Sauveur décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de l'activité. Elle ne saurait être tenue pour responsable d'un accident survenu indépendamment de toute faute de sa part.

Apprentissage collectif natation « Adultes » - saison 2017/2018 (fiche Chevignois)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : N° DE TELEPHONE :

ADRESSE :

MAIL (facultatif) :

N° de Sécurité Sociale :

Activité programmée le mercredi matin : de 10h00 à 10h45

Date :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

- Carte bleue Chèque
- Certificat médical
- Justificatif de domicile